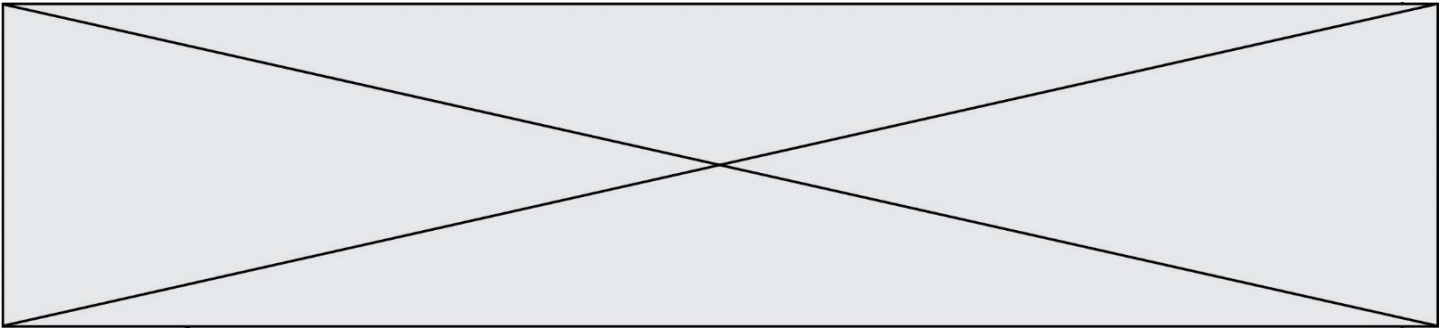




Première partie : questions (sur 10 points)

1/ Citez un dreyfusard célèbre. Justifiez votre choix.

2/ Justifiez l'affirmation suivante : « la Troisième République est une démocratie ».

3/ Caractérisez le fonctionnement des sociétés coloniales sous la Troisième République, avant 1914.

4/Citez deux caractéristiques de la multifonctionnalité des espaces ruraux en France.

5/ La diversification des espaces ruraux peut entraîner des conflits d'usage. Justifiez cette affirmation.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

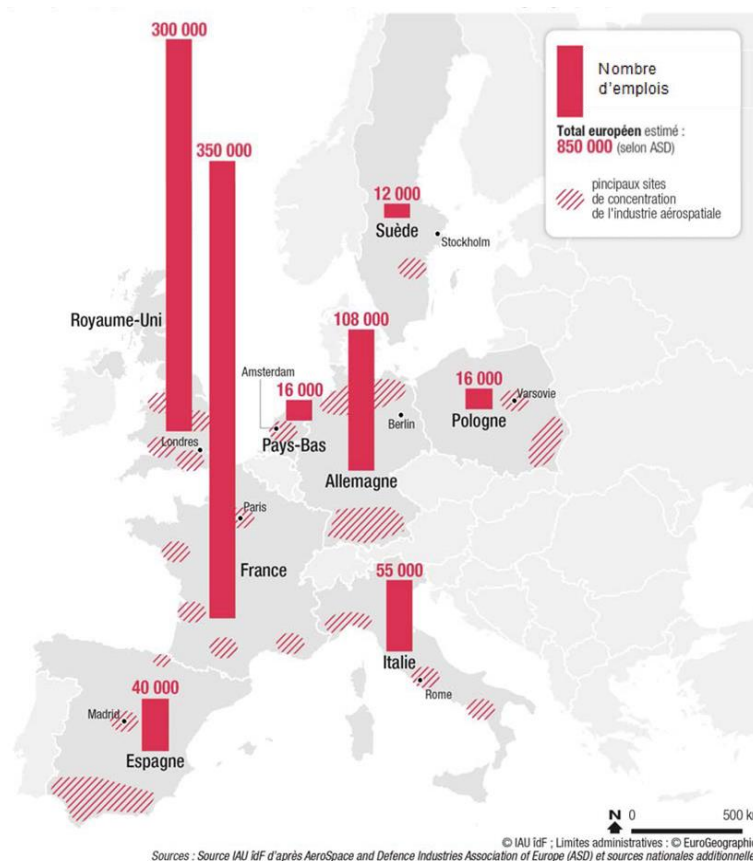
1..1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes

Document 1 : Effectifs de l'industrie aéronautique spatiale et de défense (ASD) en Europe, principaux pays membres de l'ASD et principales concentrations géographiques.



Source : IAU Ile-de-France. *L'industrie aéronautique, spatiale et de défense en Ile-de-France*, 2018, p. 21 https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1441/Etude_aero_V3def28fevrier2018.pdf [consulté en octobre 2019]

Document 2 : Aerospace Valley, un des pôles français les plus dynamiques



« 10 ans après son lancement, le bilan est très positif pour Aerospace Valley qui se positionne en tête des pôles de compétitivité français !

Avec plus de 805 adhérents implantés en Aquitaine et en Midi-Pyrénées, issus des filières de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués, ce pôle de compétitivité est clairement identifié comme un territoire d'excellence.

[...] Sur les 754 projets labellisés ou agréés par Aerospace Valley, 381 projets de recherche collaboratifs ont été financés. Des projets portés par des entreprises (PME – petites et moyennes entreprises – et grands groupes), des universités, des laboratoires publics ou privés qui représentent un coût total de 1 milliard d'euros, dont 420 millions d'euros de financement public.

Mais le plus grand succès, au-delà des centaines de projets qui ont été pensés puis montés par les membres du pôle, c'est la création d'un lieu d'échange et de co-élaboration où les acteurs savent se retrouver et lancer une réflexion technologique prospective sur les enjeux principaux de la filière.

[...] Le pôle focalise également ses missions sur le soutien aux PME pour les accompagner dans leur croissance et mettra tous les moyens associés pour y parvenir.

Avec la nouvelle réforme territoriale, notre environnement est en train de changer grandement. Nous avons déjà rencontré les pôles et clusters¹ des régions Limousin et Poitou- Charentes qui feront prochainement partie de la nouvelle grande région Aquitaine, dont le nom reste à définir. Nous avons également pris contact avec des acteurs de Languedoc-Roussillon. [...] Sur le plan européen, nous nous sommes attaqués à faire reconnaître le statut de « cluster d'innovation » [...]

Cette stratégie, orientée sur la collaboration des acteurs au-delà de la R&D², ne pourra toutefois s'opérer qu'avec la poursuite du soutien combiné de l'État et des collectivités territoriales Régions et Métropoles. [...]

La logique d'action des pôles aux niveaux Régions-Métropoles/État/Europe (international), qui a fait la réussite des pôles, doit perdurer dans ce nouveau paysage de l'innovation française ».

Note :

¹ cluster : regroupement d'entreprises spécialisées dans un même secteur et fonctionnant en réseau.

² R&D : recherche et développement

Source : Agnès Paillard, présidente du pôle de compétitivité Aerospace Valley. « Edito ». *AreoMagValley*. « 10 ans du Pôle Aerospace Valley – Salon du Bourget 2015 ». Mai 2015. <https://aeromag-aquitaine.com/doc/AEROMAG-7.pdf> [consulté en octobre 2019]

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

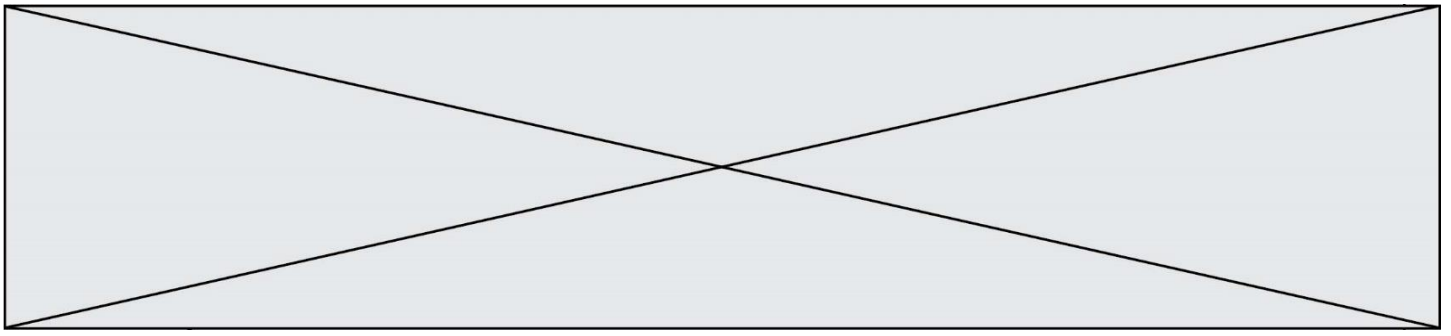
Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1..1

Questions :

- 1) Montrez qu'Aerospace Valley n'est pas le seul site de l'industrie aéronautique en Europe.
- 2) Nommez un site de production aéronautique et aérospatiale français.
- 3) Comment les acteurs locaux participent-ils au dynamisme du pôle de compétitivité ?
- 4) Relevez les éléments expliquant ce qu'est un pôle de compétitivité (au moins trois éléments sont attendus).
- 5) Justifiez l'affirmation suivante : les espaces des industries aéronautiques et aérospatiales fonctionnent en réseau à l'échelle européenne et locale.



Sujet d'étude : Rotterdam : un espace industrialo-portuaire européen de dimension internationale.

Document 1 : Maasvlakte 2

Sur un immense banc de sable artificiel s'étendant dans le prolongement des docks, camions et pelleteuses s'activent sans relâche : le port de Rotterdam, premier d'Europe, se construit une extension afin de quasiment doubler de volume.

« Nous avons besoin d'espace », explique [...] Rene van der Plas, directeur du port de Rotterdam [...] : « la seule direction dans laquelle nous pouvions aller, c'était vers la mer ».

Au loin, douze kilomètres au large des côtes néerlandaises, des dragueurs¹ pompent jour et nuit du sable ensuite déversé plus près du port actuel, pour former le banc de sable qui doit servir de base à la construction de la nouvelle extension, le « Maasvlakte 2 ».

Au total, 3,8 millions de mètres cubes de sable doivent être pompés et déversés de manière à gagner 2.000 hectares sur la mer, souligne M. Van der Plas : « ce projet a changé à jamais les côtes néerlandaises ».

D'un coût total de trois milliards d'euros [...], les travaux ont débuté en 2008. Ils doivent permettre au quatrième port au monde² de porter de 19 millions à 36 millions le nombre des conteneurs et de 34 000 à 57 000 le nombre des cargos pouvant transiter chaque année par le port à partir de 2033, lorsque le « Maasvlakte 2 » sera complètement opérationnel. En attendant, la première phase des travaux doit bientôt s'achever et un premier nouveau terminal de 156 hectares doit être opérationnel début 2013. [...]

Les travaux d'expansion doivent permettre au port de Rotterdam de répondre aux besoins de cargos de plus en plus grands, souligne M. Van der Plas. Ceux-ci peuvent atteindre 400 mètres de long, 60 mètres de large et transporter 18 000 conteneurs.

« Ces bateaux auront besoin de cycles de chargement et de déchargement rapides, ce que Maasvlakte 2 peut leur offrir », assure Rommert Dekker, professeur de logistique à l'université Erasme de Rotterdam.

« Le port de Rotterdam va rester un centre-clé en Europe en matière de transport », soutient-il : « Maasvlakte 2 a été pensé comme un tout nouveau port et ne sera pas construit sur d'anciennes infrastructures, il disposera donc des dernières technologies disponibles ».

Modèle CCYC : ©DNE	
Nom de famille (naissance) : (Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)	
Prénom(s) :	
N° candidat :	N° d'inscription :
(Les numéros figurent sur la convocation.)	
Né(e) le :	



1.1

Jouissant en outre d'excellentes connexions pour les transports ferroviaires, routiers et fluviaux, le port de Rotterdam devrait continuer à dominer ses concurrents européens. [...]

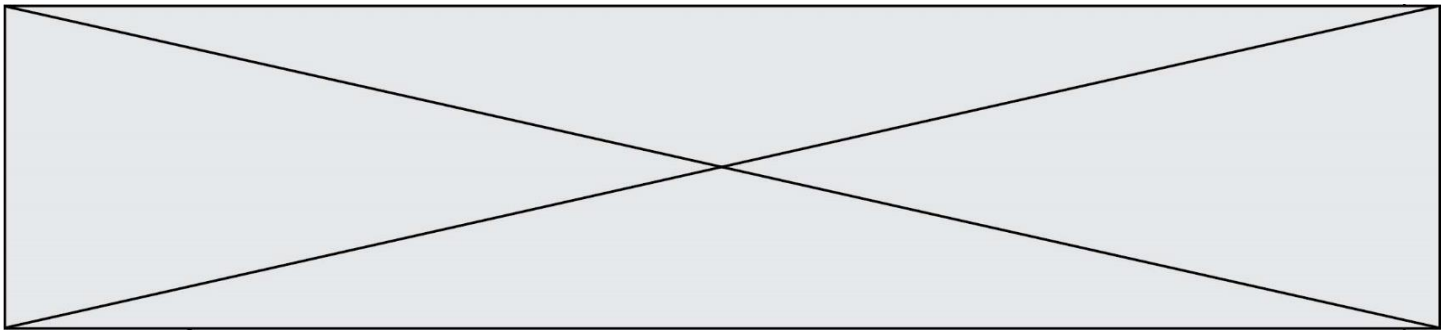
En vertu d'une loi datant de 1904, le chef de l'Etat néerlandais doit donner sa permission pour des travaux visant à « étendre son royaume », explique Menno Steenman, qui supervise les travaux. L'autorisation a été accordée en 2008, la reine Beatrix ayant dès lors permis que la superficie de son royaume soit donc augmentée de 2 000 hectares.

Notes :

¹ Les dragueurs sont des navires qui enlèvent du sable, du gravier du fond de la mer.

² En 2018, Rotterdam est le dixième port mondial.

Source : « Pays-Bas : le port de Rotterdam, le plus grand port d'Europe, s'étend vers la mer », <https://www.ladepeche.fr/article/2012/08/17/1421144-le-port-de-rotterdam-le-plus-grand-d-europe-s-etend-vers-la-mer.html>, publié le 17-08-2012 et mis à jour le 18-08-2012, © 2012 AFP [consulté en octobre 2019].



Document 2 : Image satellite du port de Rotterdam dans l'estuaire Meuse-Rhin (31-12-2016).



Légende :

- | | |
|---|---|
| <div data-bbox="188 1525 248 1585"><div>1</div></div> | Canal Nieuwe Waterweg (XIX ^e siècle) rendant l'accessibilité du port permanente ; Canal Caland (années 1960) permettant l'accès du port aux plus gros navires. |
| <div data-bbox="188 1641 248 1702"><div>2</div></div> | Europoort (1958-1964) |
| <div data-bbox="188 1709 248 1769"><div>3</div></div> | Maasvlakte (1966-1974) |
| <div data-bbox="188 1776 248 1836"><div>4</div></div> | Maasvlakte 2 (2008-2013) |
| <div data-bbox="164 1843 288 1933"></div> | Estuaire Meuse-Rhin |

Source : Capture d'écran, Google Earth Pro [consulté en octobre 2019].

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1..1

Questions :

- 1) Qu'est-ce que Maasvlakte 2 ? Où se situe-t-il ?
- 2) Pourquoi cette extension a-t-elle été mise en œuvre ?
- 3) De quels aménagements successifs a bénéficié le port de Rotterdam ?
- 4) Justifiez l'affirmation suivante : le port de Rotterdam est un espace industrialo-portuaire européen de dimension internationale.